

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 79-356 du 26 décembre 1979

chargeant le Camarade Barthélémy
OHOUENS, Ministre de l'Industrie et
de l'Artisanat, de l'intérim du
Camarade Isidore AMOUSSOU, Ministre
des Finances pour compter du 26
Décembre 1979.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU l'Ordonnance N° 77-32 du 9 septembre 1977 portant promul-
gation de la Loi Fondamentale de la République Populaire
du Bénin ;
- VU le décret N° 76-26 du 30 Janvier 1976 portant formation
du Gouvernement et le décret N° 78-173 du 6 Juillet 1978
qui l'a modifié ;
- VU le décret N° 76-46 du 19 Février 1976 déterminant les
services rattachés à la Présidence de la République et
fixant les attributions des membres du Gouvernement modi-
fié par le décret N° 78-174 du 6 Juillet 1978.

D E C R E T :

Article 1er.-Pour compter du 26 Décembre 1979, le Camarade
Barthélémy OHOUENS, Ministre de l'Industrie et de l'Artisanat,
est chargé de l'intérim du Ministre des Finances, pendant
l'absence du Camarade Isidore AMOUSSOU.

Article 2.- Le présent décret sera publié au journal officiel.

Fait à COTONOU, le 26 décembre 1979

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KERDEKOU

Ampliations : PR 6 OS 4 CC 4 PRPB 4 SGG 4 MF-MIA 6 autres
Ministères 13 SPD 2 BN 2 UNB 2 FASJEP 2 DPE-DAJL-INSAE 6
IGE 4 DCCT-ONEPI-Gde Chanc. 3 JORPB 1.